

Compte rendu

Réunion Commission Vie Associative et associations

Vendredi 18 juin 2021

20h30

Présents :

Mme BELOT (Retraite sportive), M OLIVEIRA (Boule lyonnaise), M GIBBE (Varenes Cyclo), M MANTIN (Club de l'amitié), M DAVID (Principal Adjoint du Collège), Mme LABORIE (Yoga pour tous), M MESPLE (Ecole d'arts martiaux), M BERTRTAN (Pétanque), M ROY (Zanzib'art), M SAUVADET (Basket club), M MANSART (Basket club), Mme DETEIX-DEBOST (Jeunes et yoga), M SAUVESTRE (Comité des fêtes), Mme JOYEAU (Yoga), M ATHAYNE (ASV Football), M GALAND (conseiller remplaçant), M HEVIN (Varunning), Mme HEVIN (AGV), M PISSOCHET (conseiller municipal), M GIRARD (Tennis de table), M AUBERT (ASV Rugby), Mme JONIER (UCVSP), M SENNEPIN (Loisirs et culture), Mme POUPET (Loisirs et culture), Mme DELECRAZ (Ateliers passions partagées, Zanzib'art), M BOURRET (Souvenir français, ACPG-CATM), Mme TERSIGNI (Billard club), Mme DAVAUD (conseillère municipale), Mme BENCHIHA (COS), Mme DESTOUCHES (Varenes forme), M NEBOUD (Don du sang), Mme BOURGES (Comité des fêtes), M VEREZ (Zanzib'art), M MASBOEUF (Varenes badminton club), M GLANOWSKI (Gens du pays), M PETETOT (Cuu mon viet vo dao), Mme ALEXELINE (Ecole d'art de Chazeuil), Mme SAVRY (Ecole d'art de Chazeuil), Mme PARRET-BONMARTIN (Adjointe), M LITAUDON (Maire).

↳ Planning des réservations des équipements 2021-2022

Précisions : le nouvel équipement de tennis couvert ne devrait pas être opérationnel à la rentrée 2021. Les travaux devraient être terminés pour la Toussaint.

Principe pour l'occupation des équipements sportifs : on conserve le planning actuel. Il n'y aura pas de nouvelles tranches horaires entre septembre et la Toussaint.

Les associations intéressées par les créneaux libérés par le tennis doivent faire remonter leurs besoins avant le 15 juillet.

Pour mémoire, créneaux tennis :

- Lundi de 18h00 à 22h00
- Mercredi de 16h30 à 18h00
- Samedi de 8h45 à 10h15

Une réunion a eu lieu lundi 14 juin avec les représentants des établissements scolaires afin de caler leurs créneaux d'occupation.

Concernant les autres salles municipales, pour la fin d'année 2021, compte tenu de l'incertitude liée aux conditions sanitaires, les associations n'ayant plus la possibilité de mettre en œuvre leurs manifestations sont invitées à prévenir Mme DOZIERES et ainsi libérer la réservation

Zanzib'art et Loisirs et culture demandent d'autres créneaux que ceux réservés.

Il est rappelé aux associations de prévenir Mme DOZIERES de tout changement (ajout ou retrait d'animation) concernant les mises à disposition des salles communales.

↳ Possibilités de créneaux estivaux

Madame PARRET-BONMARTIN indique que pour compenser les fermetures, les équipements communaux seront accessibles cet été avec la contrainte pour les associations faire le nettoyage avant l'activité (selon protocole mis en place en septembre 2020)., la Commune n'intervenant sur les équipements qu'une fois par semaine.

Utilisation à partir du mercredi 7 juillet au matin jusqu'au dimanche 29 août au soir.

Le dojo devrait pouvoir rouvrir après travaux le 7 juillet 2021.
Tous les terrains de foot (sauf le A) sont accessibles.

Sont intéressées pour reprendre une activité durant l'été : l'école d'arts martiaux, le basket, la retraite sportive, le handball, le badminton, le ping pong.

↳ Informations sur les conditions sanitaires

Le 30 juin, tout sera de nouveau permis, sans jauge.

Toutefois, les protocoles de nettoyage mis en place à la rentrée 2020 resteront applicables.

Refaire la charte des bonnes pratiques en cas de changement de référent Covid.

Attention des protocoles spécifiques peuvent être transmis par la Préfecture au fur et à mesure. Ils seront diffusés aux associations.

Le Préfet de l'Allier a pris ce jour un arrêté (PJ dans le dossier) indiquant que :

Toute personne de 11 ans et plus doit porter un masque de protection lorsqu'elle accède aux lieux suivants sur toutes les communes du Département :

- Lors des marchés, brocantes, vide-greniers, ventes aux déballages et foires
- Lors des rassemblements sur la voie publique (manifestation déclarée, festival, spectacle de rue)
- Aux abords des écoles, collèges, établissements d'enseignement supérieur aux horaires d'ouverture et de sortie de ces établissements
- Aux abords des établissements d'accueil du jeune enfant et des activités périscolaires aux horaires d'ouverture et de sortie de ces établissements
- Aux abords des gares ferroviaires et routières (dans un rayon de 50 m) et des abris bus
- Aux abords des commerces, des commerces ambulants, des grandes et moyennes surfaces et des services publics et dès lors que les personnes se trouvent en situation d'attente avant d'accéder à ces établissements
- Aux abords des lieux de culte au moment des cérémonies et des offices

Madame PARRET-BONMARTIN confirme la possibilité d'utiliser vestiaires et installations sanitaires mais demande de continuer à remplir les registres de présence afin de pouvoir identifier les utilisateurs en cas de souci.

Certaines associations demandent que les protocoles soient renvoyés.

Mme DESTOUCHES et M BERTRAN seront référents Covid de leurs associations respectives.

↳ Livret associatif

Le 20 mai le service vie associative a adressé aux associations un mail informant des dates butoir d'inscription

Ont répondu :

Ecole de dessin de Chazeuil

Boule varennoise

Pétanque varennoise

Relaxation Active

Retraite Sportive varennoise

Union Cycliste Varennes/Saint-Pourçain

Varennes Forme

ZanZib'Art

Chorale Gens du Pays

ANSORAA
Secours populaire
Protection civile
Va Running

Documents à rendre le 30 juin 2021 au plus tard

↳ Forum des associations

Le 20 mai le service vie associative a adressé aux associations un mail informant des dates butoir d'inscription.

Les associations inscrites pour le forum :

Ecole de dessin de Chazeuil
Boule varennoise
Pétanque varennoise
Relaxation Active
Retraite Sportive varennoise
Union Cycliste Varennes/Saint-Pourçain
Varennes Forme
ZanZib'Art

Documents à rendre le 30 juin 2021 au plus tard

Sont rajoutées :

Varunning
Loisirs et culture

La Présidente du Billard club demande si les dossiers Forum et Livret associatif peuvent lui être renvoyés.
Idem pour Présidente du Comité des fêtes.

↳ Questions et infos diverses

- Matériel réformé

La Commune propose de céder gracieusement aux associations le matériel réformé restant de l'ex-DA277 (armoires, bureaux, tables...).

Madame PARRET a indiqué les modalités de retrait (1^{er} arrivé, 1^{er} servi dans la mesure où il y a urgence à libérer l'entrepôt).

- Projet jeunesse

Une jeune varennoise a demandé la création d'un skate-park.

La question va être étudiée.

Si des jeunes d'associations souhaitent participer au comité de pilotage de ce projet « skate-park », ils sont les bienvenus (transmettre leurs coordonnées à standard@varennes-sur-allier.fr).

- Subventions

Le service comptabilité procédera à la mise en paiement de l'acompte de subvention lundi 21 juin.

Pour info, ADEV, GI Foot, Yoga pour tous, AAPPMA et Zanzibart ont renoncé à leur subvention 2021.

- Salle omnisports

Une demande du basket est arrivée ce jour pour équiper la salle de wifi.

Le coût pouvant être élevé, l'association se propose de participer aux frais.

Voir si une solution 4 G pourrait répondre au besoin.

- Dispositif avec le collège « Action de responsabilisation des Collégiens en compensation des heures de retenue »

Monsieur DAVID, Principal Adjoint du Collège Antoine de Saint-Exupéry présente le projet.

Il s'agit de mettre en place des actions de responsabilisation envers les collégiens en solution alternative à la sanction disciplinaire (pour éviter aux jeunes de recommencer les actes répréhensibles).

Dispositif en collaboration avec les familles.

Le Collège recherche des partenaires par exemple du milieu associatif pour accompagner l'élève lors de sa journée « sanction » de façon à ce qu'il se rende compte de son erreur.

Associations intéressées : Basket club, Ecole d'arts martiaux

- L'Ecole d'arts martiaux demande la possibilité de changer les horaires pour 2021-2022 (sur créneaux libres).
- Le Basket club demande la jauge du marché couvert pour la brocante (65% de capacité du lieu).
- Madame PARRET-BONMARTIN renouvelle sa demande aux associations de bien informer de tout rajout ou suppression de date sur les réservations de salles et équipements communaux.
- Quid des manifestations dansantes à compter du 1^{er} juillet : sauf mesures nouvelles, sans jauge mais respect des gestes barrières.
- Buvettes autorisées dans le respect des gestes barrières

Fin de réunion à 21h38